

L'avis sur la transition énergétique a été adopté lors de la séance plénière du 9 février 2023.

Il s'inscrit dans le cadre du SRADDET qui poursuit deux ambitions : multiplier par 3,2 la production d'énergie d'origine renouvelable dans le mix énergétique régional et réduire la consommation régionale d'énergie de 55 %.

Contexte

La raréfaction des ressources (énergies fossiles et métaux stratégiques) et le rythme avec lequel le climat se réchauffe (hausse moyenne des températures de 1,7°C entre 1900 et 2021 en France, augmentation de 1,5°C entre 2030 et 2050 selon le GIEC) imposent d'accélérer la transition énergétique.

Par ailleurs, depuis deux ans, les prix de l'énergie connaissent une augmentation sans précédent qui impactent les entreprises et les ménages en France, en Europe et dans de nombreux pays du monde.

Pour deux raisons majeures : d'une part, la reprise de l'activité économique à l'automne 2021 consécutive à la pandémie de Covid-19 qui s'est traduite par une forte hausse des prix de l'énergie (gaz, carburants, électricité) et d'autre part, l'invasion de l'Ukraine par la Russie, suivie de la décision européenne de cesser les importations de gaz russe, qui ont maintenu la hausse des prix de l'énergie. Les pays producteurs de gaz font face actuellement à une importante demande, ce qui entraîne de facto une augmentation des prix, y compris le prix de l'électricité, lequel est lié, en Europe, au prix du gaz.

Ces crises mettent l'accent sur la forte dépendance aux énergies fossiles qui composent 70 % du mix énergétique européen et 46 % du mix énergétique français (en raison du nucléaire).

Constats

Le rapport du CESER examine la réglementation européenne et française ainsi que la situation énergétique nationale et du Grand Est, puis présente les politiques d'intervention de la Région en faveur de la transition énergétique. Il termine par les enjeux, les freins et les leviers pour accélérer cette transition énergétique.

- **Les enjeux de la transition énergétique**

La transition énergétique nécessite de réduire sa dépendance aux énergies fossiles.

Les dépenses énergétiques, pour se chauffer, se nourrir ou se déplacer, sont parmi les principaux postes de dépenses des ménages. Ces dépenses sont très probablement appelées à croître encore au cours des prochaines décennies.

Les raisons sont cumulatives : changement climatique, raréfaction des métaux et des énergies fossiles, conflits d'usage pour les sols et l'eau, ... Le changement climatique se traduira, dans le Grand Est, notamment par des vagues de chaleur plus intenses en été, des périodes de sécheresse plus fréquentes et des cours d'eau plus longtemps à sec. La raréfaction des métaux est encore méconnue alors que la demande est en forte hausse avec le numérique, les batteries de voitures, les panneaux photovoltaïques, La volonté de diversifier le mix énergétique et électrique avec les biocarburants, les énergies renouvelables, ... impactent l'occupation des sols.

- **Les freins à lever**

Les freins sont de plusieurs ordres : financier, changement de comportements - individuels et collectifs -, forte confiance dans la technologie pour nous sortir du mauvais pas.

Le coût financier d'une rénovation énergétique des logements est considérable (en moyenne 75 000€ pour une rénovation complète d'un logement). Or, 44 % des résidences principales du Grand Est sont classées énergétivores (étiquettes E, F et G) alors que le climat (hiver et été) est plus rude.

Favoriser un changement de comportements pour aller vers plus de sobriété s'avère un défi immense, surtout face à la confiance que la technologie et la science sauront apporter toutes les solutions à la crise énergétique.

- **Les leviers à actionner**

Pour réussir la transition énergétique, il semble important de sortir des injonctions paradoxales qui peuvent paralyser l'action, de renforcer l'acceptabilité sociale et citoyenne et que les décideurs politiques s'impliquent davantage. L'acceptabilité sociale concerne autant la diversification du mix énergétique avec l'installation d'EnR que la sobriété énergétique, impérative pour réduire la consommation énergétique et éviter l'effet rebond qu'entraîne l'efficacité énergétique dans le bâtiment ou les transports. Elle suppose plus de concertation, une meilleure écoute de la parole de tous, une co-construction des projets d'intérêt général.

Préconisations

L'avis du CESER comporte trois axes et quatorze préconisations. Le premier axe, prioritaire, est celui de la sobriété énergétique.

- **La sobriété et l'efficacité énergétiques**

Massifier la rénovation thermique des logements
Renforcer l'information et la communication auprès des habitants
Encourager un numérique responsable
Favoriser le réemploi des objets
Stimuler les actes de sobriété par la promotion des éco-gestes.

- **Le développement des énergies renouvelables EnR**

Améliorer les connaissances des impacts des EnR sur la biodiversité
Recenser les infrastructures d'EnR existantes et les projets
Accompagner les projets des communes et les projets de citoyens
Encourager l'utilisation des toitures pour du photovoltaïque sur les bâtiments publics
Renforcer la surveillance des projets d'entreprises subventionnés.

- **L'acceptabilité sociale et citoyenne**

Sensibiliser toutes les générations aux enjeux énergétiques
Accompagner les communes pour de la production locale d'électricité et de chaleur
Encourager à une acceptabilité citoyenne
S'appuyer sur les Conseils de développement, instances de démocratie participative.

⇒ **Réussir la transition énergétique est l'affaire de tous.**



Etienne CLEMENT
Président de la Commission
Environnement et Territoires



Claude CELLIER
Rapporteur de la Commission
Environnement et Territoires